

Fiche Action 15

Maintenir et développer une offre de services et d'équipements adaptés aux besoins du territoire

DIAGNOSTIC INITIAL / ENJEUX

Le diagnostic territorial et l'évaluation de la précédente CTG ont mis en évidence des évolutions démographiques, sociales et territoriales qui interrogent l'adéquation de l'offre de services existante aux besoins actuels et futurs de la population.

Plusieurs constats structurants émergent :

- une connaissance encore partielle des besoins, notamment des publics éloignés des services ;
- des inégalités territoriales d'accès aux services et aux équipements ;
- une fragilisation de certains secteurs, en particulier la petite enfance (baisse de la natalité, diminution du nombre d'assistantes maternelles, perte de lien avec les professionnels, besoins exprimés par les familles) ;
- une attente forte de proximité, de lisibilité et de continuité de l'offre de services.

Dans ce contexte, le maintien et le développement des équipements et services financés par la CAF (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale...) constituent un levier majeur pour répondre aux besoins du territoire. Toutefois, ces projets doivent s'inscrire dans une logique stratégique, fondée sur l'observation des besoins, la concertation des acteurs et une vision territoriale partagée en cohérence avec le Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF).

FINALITE / OBJECTIF GENERAL

Garantir une offre de services et d'équipements cohérente et accessible à l'ensemble des habitants du territoire, en l'adaptant aux besoins du territoire et en sécurisant les équipements existants.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Évaluer l'offre existante : identifier et analyser les services et équipements afin de repérer les fragilités et opportunités d'évolution.
- Définir des priorités territoriales : établir des orientations partagées pour le maintien et le développement de l'offre, en articulant cette réflexion avec la réglementation et/ou les dispositifs structurants (SPPE, PEDT, CLS...).
- Sécuriser les structures existantes et soutenir la création ou le développement de nouveaux projets et/ou équipements.
- Appuyer la décision publique : fournir aux acteurs et décideurs les informations et analyses nécessaires pour orienter les choix relatifs à la création, au maintien ou à l'adaptation des équipements.

PUBLIC CIBLE

- Familles, enfants, jeunes et habitants du territoire
- Acteurs associatifs et institutionnels
- Agents communaux et intercommunaux
- Communes

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE / ECHEA**1. Évaluer l'offre de services et d'équipements existante**

- Analyser la fréquentation, l'accessibilité, et l'adéquation des offres de services conventionnées avec la Caf aux besoins du territoire.
- Repérer les fragilités, les tensions ou les opportunités d'évolution.

2. Définir des orientations partagées en matière de maintien et de développement de l'offre

- Prioriser les besoins à couvrir ou à renforcer.
- Identifier les secteurs nécessitant un soutien particulier (petite enfance, parentalité, animation de la vie sociale...).
- Articuler cette réflexion avec les Autorités Organisatrices dans le cadre du SPPE, le PEDT, le CLS et les autres dispositifs structurants.

3. Accompagner les projets et/ou besoins d'équipements

- Sécuriser les équipements existants (adaptation, évolution, maintien).
- Préparer et accompagner les projets des services ou le développement d'équipements.
- Favoriser des réponses adaptées au contexte local : mutualisation, itinérance, complémentarité des offres.

SERVICES MOBILISES ET RESPONSABLES DE L'ACTION

Directions des services gérant les offres de services aux familles du territoire
Chargée de coopération CTG – CCYN

PARTENAIRES/ ACTEURS CONCERNES PAR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

- CAF
- Élus communaux et intercommunaux
- Services communaux et intercommunaux
- Acteurs de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, et de l'AVS
- Partenaires institutionnels

RESULTATS ATTENDUS

- Adéquation entre l'offre de services et d'équipements et les besoins réels du territoire
- Adaptation des équipements à l'évolution des besoins du territoire.

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Évolution de la couverture territoriale de l'offre de services.
- Nombre d'analyses ou diagnostics partagés réalisés.
- Nombre de projets accompagnés et/ ou consolidés
- Amélioration de la lisibilité et de l'accessibilité des services.
- Ajustements du plan d'actions en fonction des besoins observés.